

des Princes &c. Avril 1764. 281

Quelques jours auparavant le Roi avoit rendu au Parlement de *Grenoble* le Commandement de la Province, & déclaré, que pendant quatre mois il n'y auroit point de Commandant Militaire. Cette Compagnie a eu ordre de s'assembler le 15. Mars pour procéder à l'enregistrement de la Déclaration en forme de Lettres Patentes en date du 20. Janvier dernier, qui a été enregistrée à *Paris* purement & simplement trois jours après *. Même ordre pour le 12. du même mois au Parlement de *Rouen*, outre que le premier Président en reçut un postérieur de se rendre le 4. (toujours même mois) à *Versailles*, avec deux Présidens & huit Conseillers, pour y recevoir les ordres de Sa Majesté, les premiers ordres pour l'assemblée du 12. subsistant toujours. Ce qui prouve que les démissions demandées des Membres de ce Parlement n'ont pas été acceptées en Cour.

Cinq Députés du Parlement de *Toulouse* ayant été aussi mandés par le Roi, & présentés le 25. Février à Sa Majesté par le Comte de Saint Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Province du Languedoc & conduit par le Grand-Maitre & le Maître des Cérémonies, Elle les reçut dans son fauteuil en présence de ses Ministres, de ses Grands Officiers, & leur permit de lui faire les représentations dont ils avoient été chargés par leur Compagnie. La réponse du Roi a paru les contenter.

Venons à présent au Parlement de *Paris*, ce premier du Royaume, & sur les Arrêts duquel, presque tous les autres, à son imitation, se sont prêtés & continuent à se prêter à en rendre de pareils.

* Voyez Mars dernier, page 194.